

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 03 juillet 2012

Absents excusés : Gérard Baudras, Nadège Devillers

Absents : Brigitte Personeni

Tirage au sort Jury d'assise

Sont tirés au sort à partir de la liste électorale de la commune de Quingey, pour participer au stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés d'assises : Messieurs Ehinger René, Amiotte Yoann, Cardot Eric.

Conseils en énergie partagés

Le Syded propose un service (sans contrepartie financière) de conseil en énergie partagé, dont le principe est la mise à disposition d'un agent spécialisé.

La prestation comprend : un bilan des consommations d'énergie et d'eau, l'analyse du patrimoine, le suivi et l'accompagnement, le conseil aux élus.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SYDED .

Majoration des droits à construire

Vu la loi n°2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire de 30 % pendant 3 ans,

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas appliquer la majoration des droits à construire de 30 % sur tout le territoire de la commune de Quingey.

Demande de subvention

le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- de verser une subvention exceptionnelle de 200 € au club de tennis de table de Quingey pour l'achat de tables, mais en contrepartie souhaite que le club s'investisse auprès des enfants et que cette discipline ne soit pas réservée qu'aux adultes.

- de verser une subvention exceptionnelle de 200 € au Fossou pour la section Roller en insistant sur le caractère exceptionnel étant donné que le siège social de l'association ne se situe pas à Quingey

- de verser une subvention exceptionnelle de 150 € à la Fraternelle de Quingey, pour le transport du matériel à l'occasion d'un concert avec l'harmonie de Saint Ferjeux.

Point sur l'ENS Moini

Présentation par T.R.I. :

T.R.I. représente 123 salariés, des travaux d'agrandissement sont en cours

L'Espace Naturel Sensible (ENS) de Moini, **Gestion du site** : une commission composée de salariés et bénévoles, des salariés (1 responsable technique, 3 animateurs environnement, 1 technicienne spécialisée)

Des moyens matériels propres à l'association, des chantiers de bénévoles et des chantiers écoles.

Travaux de débroussaillage manuel, débroussaillage des vestiges par une classe de terminale, placettes à engoulevent réouverte en 2010, électrification des clôtures, sécurisation de l'accès au site, aménagement d'un parking, aménagement de la chèvrerie.

Actuellement 26 chèvres adultes et leurs chevreaux, 29 naissances en février mars 2012, suivi du troupeau avec une fiche individuelle par chèvre, fiche de suivi du pâturage.

Bilan écologique : développement de populations d'insectes, présence de l'orobanche de Bartlingii (espèce menacée), retour du Circaète-Jean-le-Blanc, maintien de la population de lézard vert.

Ouverture au public : dispositif du Conseil Général à destination du public scolaire soit 39 classes depuis 2009, mise en place d'outil d'accueil au public : panneaux, sentier, verger conservatoire et jardin pédagogique, animations grand public diverses.

Questions diverses

• Avenant bail gendarmerie : le conseil municipal accepte l'avenant au bail du 8 février 2011 de la gendarmerie dans le cadre de la révision triennale. Soit à compter du 1er août 2012, le loyer est porté à 27 656 € paran.

- Proposition modification bail TDF : suite à la proposition de TDF de modifier la clause de révision du bail soit une variation annuelle de 2 % au lieu de la révision en fonction de l'indice du coût de la construction au vu de l'évolution de cet indice soit une moyenne de 3.82 % sur les 6 dernières années le conseil municipal à l'unanimité des membres présents refuse la modification de la clause de révision.

- Modification CDD

Accord pour modifier le CDD de Justine PAUL, soit

- augmentation du nombre d'heure à compter du 14 juin 2012 soit 27 heures hebdomadaires au lieu de 23.5 heures
- et prolongation du contrat soit jusqu'au 14 septembre 2012

- Résiliation bail

L'exposé du Maire entendu, au vu de l'ordonnance de Référé du 13 décembre 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de résilier le bail d'habitation du 1er septembre 2010 avec Mr Pierre-Yves LECOURTOIS au 8 octobre 2011
- condamne Mr Lecourtois à payer les loyers jusqu'au 30 juin 2011
- autorise le remboursement de la caution soit 210 € (somme qui viendra en déduction des loyers dus)

- Location logement

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte de louer à Monsieur COURVOISIER Jean-Luc un logement communal situé les Rives de Loue à Quingey à compter du 1er septembre 2012 ou 1er août 2012
- autorise le Maire à signer le bail pour une durée de 3 ans renouvelable, moyennant un loyer mensuel de 215 € révisable chaque année au 1er janvier en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE du 2ème trimestre de l'année précédente.

- Résiliation bail garage

le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la résiliation le bail du garage en date du 1er décembre 2011 avec Mr Philippe VAN-RUYMBEKE au 1er août 2012

- Remboursement nuits camping

le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le remboursement de 4 nuits au camping (facture 37246) soit la somme de quatre vingt douze euros (92 €) à Monsieur MERILLAT Jean-Louis domicilié 45 rue Emile Zola, 42800 Rive de Gier.

- Décisions modificatives

- n°1 budget ZA : augmentation de crédit pour les travaux de réfection, d'élargissement de la chaussée en contrepartie augmentation du virement du budget communal pour 7 000 €
- n° 3 budget commune : augmentation de crédit pour subvention budget ZE de 7 000 €.

Informations du Maire

* présentation du plan prévisionnel pluriannuel d'investissement à jour en utilisant un autofinancement de la commune de 300 000 € par an, alors que la capacité d'autofinancement s'élève à 492 000 € aujourd'hui.

Le Maire remercie les élus pour leur participation et investissement dans les différents projets communaux et au sein des organismes où ils représentent la commune.

* Infos de P. Cart-Lamy (délégué au collège): Changement de principal au collège de Quingey, une 19^{ème} classe sera créée à la rentrée, 100 élèves en plus en 5 ans, soit 471 élèves dont 96 % de demi-pensionnaires, et 427 collégiens utilisent les transports scolaires (11 circuits)

* CCCQ : S. Faivre : le complément du dossier ZDE a été déposé (6 mois d'instruction), les communes limitrophes devront donner leurs avis sur les éoliennes, une réunion se fera fin août

* commission d'ouverture des plis « aménagement salle culturelle » le lundi 16 juillet à 17 heures.